

POLITIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT DU CN

Le CN s'est engagé à bâtir un avenir durable en exerçant ses activités moyennant un impact minimal sur l'environnement et en offrant des services de transport plus propres et plus durables à ses clients. Notre stratégie met l'accent sur l'amélioration continue et veille ainsi à ce que la performance environnementale soit fermement ancrée dans la culture du CN. La politique en matière d'environnement du CN vise à :

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

- Utiliser le système de gestion environnementale (EMS) du CN pour donner de la formation aux membres du personnel afin de garantir le respect des règlements, des politiques internes et des pratiques de gestion exemplaires.
- S'améliorer continuellement en établissant des objectifs et des cibles mesurables ainsi qu'en procédant à un examen de la performance et à des évaluations environnementales annuelles.
- Appuyer une culture d'innovation qui permet au CN de devenir un chef de file de l'industrie en matière de pratiques environnementales.

PROTÉGER LA TERRE ET LA BIODIVERSITÉ

- Élaborer une stratégie en matière de réseau qui donne la priorité à la préservation des habitats dans la mesure du possible ou qui établit des programmes de compensation.
- Gérer la qualité de nos eaux de rejet afin de protéger les ressources en eau, les espèces aquatiques et les écosystèmes environnants.
- Mettre l'accent sur l'entretien préventif, la prévention des déversements pour réduire la probabilité de ceux-ci et la préparation aux situations d'urgence afin de limiter les impacts.
- Atténuer les impacts du transport ferroviaire d'une manière durable en améliorant les aménagements des habitats et les communautés locales

ASSURER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA GESTION DES DÉCHETS

- Réduire les émissions atmosphériques et améliorer la gestion de l'énergie en assurant une exploitation efficace et en élargissant notre engagement envers l'environnement à tous les secteurs de notre entreprise, notamment les activités ferroviaires et non ferroviaires.
- Limiter les déchets à la source en cherchant des solutions d'approvisionnement plus écologiques et en améliorant la gestion des déchets dans nos installations et dans le cadre de programmes exhaustifs de réutilisation et de recyclage partout dans notre réseau.
- Concevoir et entretenir l'infrastructure et le matériel du CN de façon à maximiser leur durée de vie.

MOBILISER LES INTERVENANTS ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

- Mobiliser le personnel, les communautés et les clients à l'égard de nos programmes ÉcoConnexions, lesquels appuient le CN dans l'atteinte de ses objectifs environnementaux.
- Établir des relations respectueuses et durables avec les communautés autochtones et les intervenants, dont les gouvernements, les clients et les communautés, qui ont une incidence sur nos décisions et qui peuvent être touchés par l'impact environnemental de nos activités afin de développer des solutions mutuellement avantageuses; engager les communautés autochtones et les intervenants de façon proactive.
- Partager notre engagement et de nos efforts en matière d'environnement avec les parties prenantes du CN et les communautés autochtones.